



Le Saint-Siège

LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II AUX CHEFS DES ÉTATS MEMBRES DE L'ONU, À PROPOS DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT* *Monsieur le Président*,¹. La communauté des nations est entrée depuis peu dans la célébration de l'Année internationale de la Famille, opportunément promue par l'Organisation des Nations unies. La Conférence internationale sur la Population et le Développement, convoquée également par les Nations unies et qui se tiendra au Caire au mois de septembre 1994, constituera elle aussi un important rendez-vous de cette année. Les responsables des nations auront ainsi l'occasion de faire le point sur les réflexions et les engagements des précédentes conférences sur des thèmes semblables, tenues à Bucarest (1974) et à Mexico (1984). Mais l'opinion publique attend surtout de la rencontre du Caire des orientations pour l'avenir, consciente des grands enjeux qui se présentent à tous, tels que le bien-être et le développement des peuples, l'accroissement démographique dans le monde, le vieillissement de la population dans certains pays industrialisés, la lutte contre les maladies ou encore les déplacements forcés de populations entières.² Le Saint-Siège, fidèle à sa mission et avec les moyens qui sont les siens, s'associe volontiers à tous ces efforts au service de la grande famille humaine. Pour l'Église catholique également, le 26 décembre dernier a commencé une «Année de la Famille» qui invite tous les fidèles à une réflexion spirituelle et morale sur cette réalité humaine, base de la vie des hommes et des sociétés. J'ai moi-même voulu m'adresser personnellement à toutes les familles par le moyen d'une lettre. Elle rappelle à chacun que tout être humain « est appelé à vivre dans la vérité et l'amour » (n. 16) et que le foyer familial demeure cette école de vie où les tensions entre autonomie et communion, unité et altérité, sont vécues à un niveau privilégié et original. Il y a là, je crois, une source d'humanité qui sécrète les meilleures énergies créatrices du tissu social que chaque État se devrait de préserver précieusement. Sans empiéter sur l'autonomie d'une réalité qu'elles ne peuvent ni produire, ni remplacer, les autorités civiles ont le devoir, en effet, de chercher à favoriser l'épanouissement de la famille, non seulement au point de vue de sa vitalité sociale, mais encore de sa santé morale et spirituelle.³ Voilà pourquoi le projet de document final de la prochaine Conférence du Caire a retenu toute mon attention. Il a été pour moi une douloureuse surprise. Les innovations qu'il contient, tant au niveau des concepts qu'à celui de la terminologie, en font un texte fort différent des documents des Conférences de Bucarest et de Mexico. On ne peut que craindre les dérives morales qui pourraient bien entraîner l'humanité vers une déroute, dont la première victime serait l'homme lui-même. On remarquera, par exemple, que le thème du développement, inscrit à l'ordre du jour de la rencontre du Caire, avec la problématique fort complexe du rapport entre population et développement qui devrait être au cœur du débat, passe presque inaperçu tant le nombre des pages qui lui sont consacrées est réduit. L'unique réponse à la question démographique et aux enjeux posés par le développement intégral de la personne et des sociétés semble se réduire à la promotion d'un style de vie dont les conséquences s'il était accepté comme modèle et plan d'action pour l'avenir, pourraient se révéler particulièrement

négatives. Les responsables des nations se doivent de réfléchir en profondeur et en conscience sur cet aspect des choses. En outre, la conception de la sexualité qui sous-tend ce texte est totalement individualiste, dans la mesure où le mariage apparaît désormais comme dépassé. Or, une institution naturelle aussi fondamentale et universelle que la famille ne saurait être manipulée par personne. Qui donnerait un tel mandat à des individus ou à des institutions ? La famille appartient au patrimoine de l'humanité ! D'ailleurs, la Déclaration universelle des Droits de l'homme affirme sans équivoque que la famille est "l'élément naturel et fondamental de la société » (art. 16, 3). L'Année internationale de la Famille devrait donc être l'occasion privilégiée pour que la famille reçoive de la part de la société et de l'État la protection que la Déclaration universelle reconnaît devoir lui garantir. Ne pas le faire serait trahir les idéaux les plus nobles de l'ONU. Encore plus graves apparaissent les nombreuses propositions d'une reconnaissance généralisée, à l'échelle mondiale, d'un droit à l'avortement sans restriction aucune: ce qui va bien au-delà de ce que consentent déjà, malheureusement, certaines législations nationales. En réalité, la lecture de ce document qui, il est vrai, n'est qu'un projet, laisse l'amère impression d'une imposition: celle d'un style de vie typique de certaines franges des sociétés développées, matériellement riches, sécularisées. Les pays plus sensibles aux valeurs de la nature, de la morale, de la religion, accepteront-ils sans réagir une telle vision de l'homme et de la société ?⁴. Regardant vers l'an 2000, comment ne pas penser aux jeunes ? Que leur propose-t-on ? Une société des « choses » et non des « personnes ». Le droit de tout faire dès leur plus jeune âge, sans contrainte, mais avec le plus de "sécurité" possible. Le don désintéressé de soi, la maîtrise des instincts, le sens de la responsabilité, sont autant de notions que l'on considère appartenir à un autre âge. On aimerait par exemple trouver dans ces pages quelque considération pour la conscience et pour le respect des valeurs culturelles et éthiques qui inspirent d'autres manières de concevoir l'existence. Il est à craindre que demain ces mêmes jeunes, devenus adultes, demandent des comptes aux responsables d'aujourd'hui pour les avoir privés de raisons de vivre en ayant omis de leur indiquer les devoirs qui incombent à un être doué de cœur et d'intelligence. En m'adressant à Votre Excellence, je n'ai pas seulement voulu Lui faire partager mon inquiétude face à un projet de document. J'ai surtout voulu attirer son attention sur les graves défis que se doivent de relever les participants à la Conférence du Caire. Des questions aussi importantes que la transmission de la vie, la famille, le développement matériel et moral des sociétés, requièrent sans aucun doute une réflexion plus approfondie. C'est pourquoi j'en appelle à vous, Monsieur le Président, qui avez à cœur le bien de vos concitoyens et de toute l'humanité. Il importe de ne pas affaiblir l'homme, son sens du caractère sacré de la vie, sa capacité d'aimer et de se sacrifier. On touche là des points sensibles par où nos sociétés se font ou se défont. Je prie Dieu de vous inspirer discernement et courage pour qu'il vous soit donné de tracer, avec la collaboration de tant d'hommes de bonne volonté chez vous et dans le monde, des chemins nouveaux, où tous puissent marcher la main dans la main et construire ensemble ce monde renouvelé qui soit vraiment une famille, la famille des peuples. *Du Vatican, le 19 mars*

1994.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.16 p.2. La Documentation Catholique n.2094 p. 451-452. © Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana